

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées  
135 allée de Brienne  
31000 Toulouse  
05 32 97 55 42  
[occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org](mailto:occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur    

### ASSOCIATION "POUR LE CENTENAIRE DE SAINT-THOMAS D'AQUIN"

Couvent Saint-Thomas d'Aquin  
Impasse Lacordaire  
31000 Toulouse  
05 62 17 31 08  
[philippe-marie.margelidon@dominicains.com](mailto:philippe-marie.margelidon@dominicains.com)

FONDATION

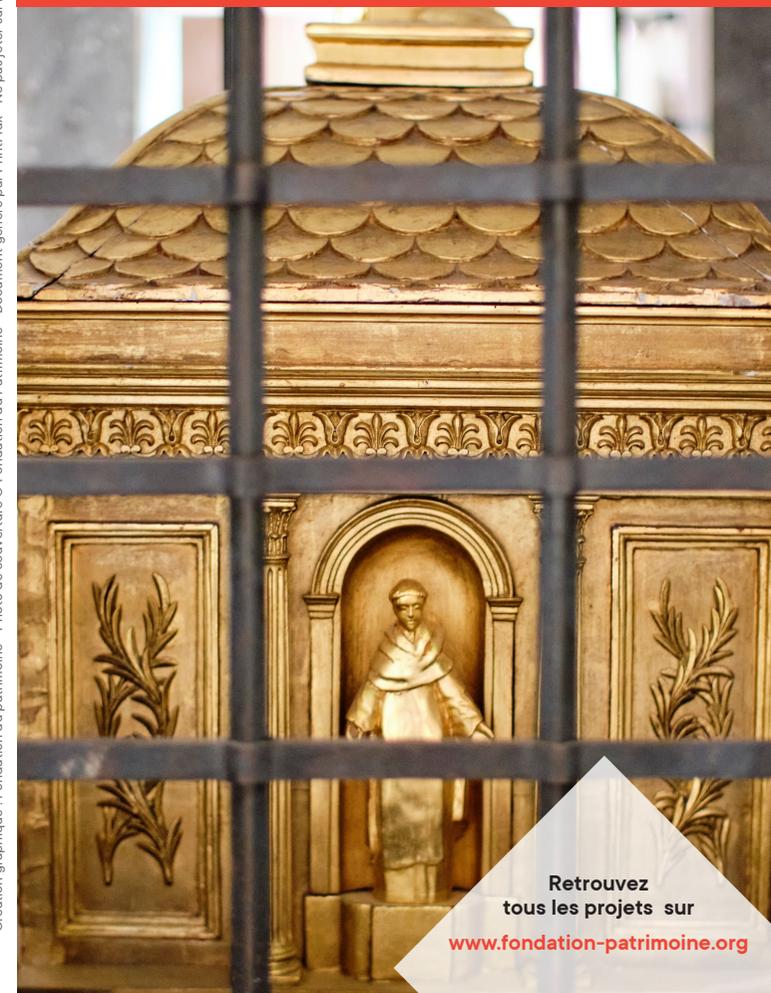


► Je donne !

Pour la  
restauration du

## RELIQUAIRE SAINT-THOMAS D'AQUIN MUSÉE DES JACOBINS

TOULOUSE (31000)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Soutenez la restauration du Reliquaire du chef de Saint-Thomas d'Aquin

### ◆◆ LE PROJET

Saint Thomas d'Aquin : son nom résonne partout dans le monde tant la notoriété de ce dominicain, éminent philosophe et théologien, reste aujourd'hui prestigieuse. Sa gloire rejaillit sur Toulouse où il repose depuis 1369.

Cette action culturelle a pour but de commémorer autour de saint Thomas d'Aquin un triple anniversaire. Parmi les pièces remarquables de décoration, le reliquaire de saint Thomas d'Aquin, exposé au musée des Jacobins, sera restauré pour rendre ses reliques plus visibles aux pèlerins visitant le site.

### ◆◆ UN PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Aujourd'hui, les reliques de saint Thomas d'Aquin, l'un des plus grands penseurs de l'Humanité, déposés dans un simple petit coffre en bois de chêne fermé à clé sont conservées sous le maître-autel de l'église des Jacobins.

A l'occasion de la célébration à Toulouse de 2023 à 2025 du triple Jubilé des 800 ans de la naissance de saint Thomas d'Aquin, des 750 ans de sa mort et de ses 700 ans de sa canonisation, les frères dominicains de la Province

de Toulouse, détenteurs des précieuses reliques, décident d'offrir à son culte un nouveau reliquaire et un brancard de procession dignes du plus célèbre des docteurs de l'église.

### ◆◆ LA MOBILISATION

Il devient urgent de valoriser et préserver cet héritage pour mieux le transmettre aux générations futures.

Soutenus par la Fondation du Patrimoine et la Ville de Toulouse, l'Association "Pour le centenaire de Saint-Thomas d'Aquin" lance une campagne de mobilisation de mécénat populaire pour la reconstitution du reliquaire. Grâce à vos dons, vous soutiendrez ce projet emblématique et participerez à la sauvegarde du patrimoine culturel et religieux toulousain.

Montant des travaux	35 000 €
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Mai 2022

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du RELIQUAIRE SAINT-THOMAS D'AQUIN MUSÉE DES JACOBINS

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/78907](http://www.fondation-patrimoine.org/78907)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**RELIQUAIRE SAINT-THOMAS D'AQUIN MUSÉE DES JACOBINS**

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Fondation du Patrimoine